

SOS  
CARLIN



**Présidente :** Laëtitia PITRA  
229 rue de Morainville  
91530 SERMAISE  
[laetitia.pitra@gmail.com](mailto:laetitia.pitra@gmail.com)

**Secrétaire :** Virginie GARCIA  
15 impasse des Prés des Carrés  
25480 MISEREY-SALINES  
[garcia.virginie33290@gmail.com](mailto:garcia.virginie33290@gmail.com)

**Trésorière :** Stéphanie JACQUET  
235 rue du Lavoir  
78830 BULLION  
[stephanie.jacquet91@gmail.com](mailto:stephanie.jacquet91@gmail.com)

### Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2018

Le 4 mai 2018 à 18h53, les membres de l'Association SOS CARLIN se sont réunis en Assemblée Générale 24 rue de la Buzellerie à Saint Viatre (41210) afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la Présidente
- Rapport de la Trésorière
- Quitus à délivrer au Comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2017
- Questions et points divers

**Membres du Comité présents :** Virginie GARCIA, Stéphanie JACQUET, Emilie MARESCAUX-PERRIN, Stéphane PERRIN, Corinne PICOT-PETIT, Laëtitia PITRA, Myriam SIGAUDO.

**Membres du Comité absents excusés :** Jacqueline BOUVIER, Tania BURROWS, Josiane DUFFAU.

En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-dessus.

#### - Allocution de bienvenue

Madame Laëtitia PITRA, Présidente de l'Association ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale.

#### - Rapport moral de la Présidente

La Présidente donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé :

Conformément à nos statuts, votre adhésion ne prendra effet qu'après l'approbation du Comité de notre Association. Les statuts et le règlement intérieur sont joints à la présente et les statuts visibles sur le site de l'association <http://www.soscarlin-emonline.com> et peuvent être vous être adressés sur simple demande par courrier ou internet.

**60 prises en charge, sur l'année 2017 (73 en 2016).**

- 34 mâles (16 LOF et 18 non LOF)
- 26 femelles (14 LOF et 12 non LOF)

Sur ces 60 prises en charge, il y a eu 10 désistements. L'association a dû faire face à de nombreuses prises en charge, puis désistement puis reprise en charge.

L'âge médian des carlins pris en charge varie de **4 mois à 14 ans**.

Les prises en charges 2017 les plus importantes ont été en janvier (14), août (8) et décembre (7).

**Parmi toutes ces prises en charge, les motifs de cession sont et restent toujours les mêmes :** Changement de situation professionnelle, importation illégale, allergie enfant, manque de moyens financiers, séparation/divorce, manque de temps, retraité d'élevage, arrivée d'un enfant, mauvaise entente avec les autres chiens de la famille, départ à l'étranger, décès des propriétaires, départ en maison de retraite, cadeau non désiré, hospitalisation du maître, propriétaire ne supportant plus son chien, le chien est trop speed, le chien revient trop cher...

La Présidente souligne que beaucoup de ces chiens sont cédés par des éleveurs pour les raisons suivantes : mise à la retraite du chien, cessation d'activité, retrait de l'élevage pour raison de santé ou parce que le chien ne correspond pas au « standard ». Parmi ces cessions, 6 chiens avaient moins d'un an.

#### **- Rapport de gestion de la Trésorière**

Madame Stéphanie JACQUET, trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Elle informe l'Assemblée que le compte de résultat fait apparaître un solde créditeur **de 1 483.61 €**. Pour rappel, l'exercice 2016 était **bénéficiaire de 2 293.60 €**.

Dans le détail, les dépenses 2017 s'élèvent à **14 971.00 €** (13 883.92 € en 2016), *soit 1 087.08 € de plus que l'an passé.*

A noter que le poste de dépense le plus élevé reste les frais vétérinaires, **11 442.00 €** représentant 80% du total des dépenses. Ce montant englobe les castrations/stérilisations à hauteur de 1 966.00 € remboursés lors des adoptions. Les frais vétérinaires les plus importants ont été pour **Barbouille** (1 543.47 € en 2016 + 975.00 € en 2017), **Félix** (942.00 €), **Globule** (814.00 €) et **Millow** (663.00 €).

Les recettes, quant à elles, s'élèvent à **15 863.00 €** (16 177.52 € en 2016), *soit 314.52 € de moins que l'an passé.*

Les frais d'adoption représentent **6 705.00 €** des recettes.

Les adhésions représentent **2 530.00 €** des recettes avec 115 adhérents contre 104 en 2016.

Les dons représentent **4 046.00 €** pour 2017 dont 1 900.00 € de don rétribué par l'association Boston Terrier. **L'Assemblée remercie vivement chaque donateur.**

La boutique a permis de générer un bénéfice de **404.00 €** contre 394.28 € en 2016.

Malgré tout, le fond de roulement reste suffisant puisque l'Association dispose, en date du **31 décembre 2017** :

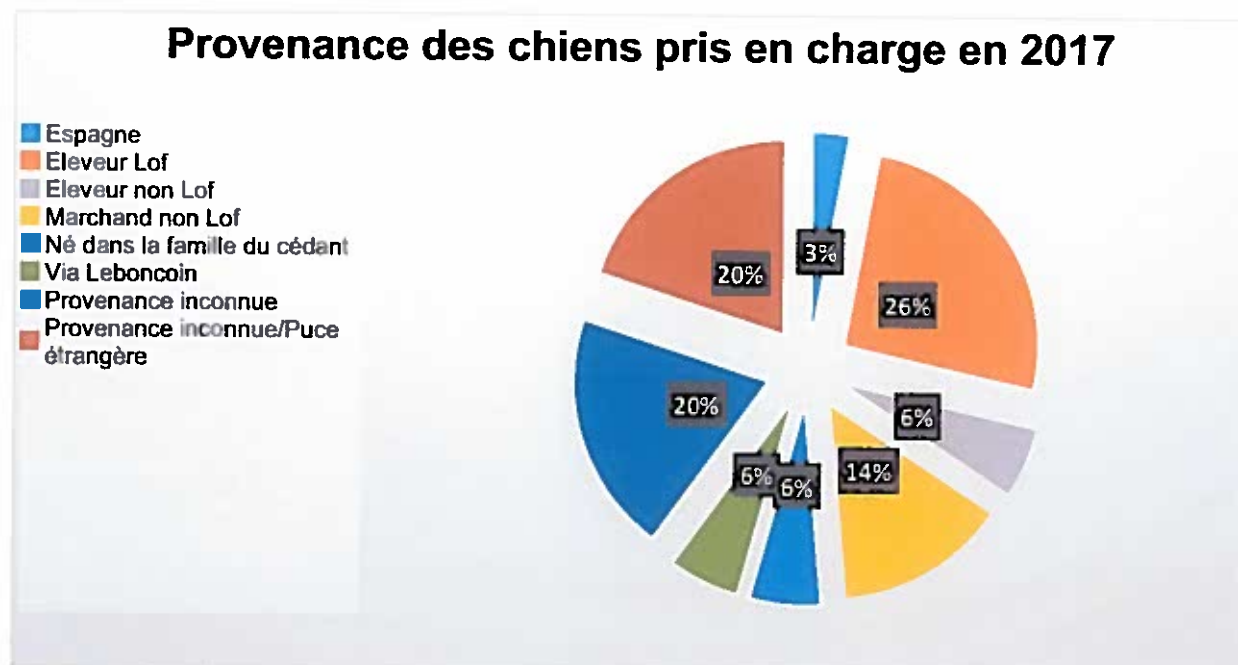
- **D'un compte dépôt à vue créditeur de 5 684.33 €,**
- **D'un livret A créditeur de 3 590.46 €.**

- **Quitus à délivrer au Comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2017**

L'Assemblée donne quitus au comité de sa gestion arrêtée au 31 décembre 2017 à l'unanimité.

- **Questions et points divers**

Madame Noëlle BOETHAS souhaitait connaître la provenance des chiens.



L'assemblée générale ordinaire s'achève à 19h10.

La présidente invite les présents à partager un buffet participatif.

La Présidente,  
Laëtitia PITRA

La Secrétaire,  
Virginie GARCIA

La Trésorière,  
Stéphanie JACQUET